

Tunis le 17 Mai 2005

Mesdames Messieurs

Monsieur le Président Des Anciens des écoles Sup Telecoms

Je voudrais vous remercier à double titre, pour l'invitation que vous m'avez faite pour participer à vos débats, aujourd'hui, mais aussi pour celle qui date exactement d'un an et qui a permis à l'association des ingénieurs de Telecom Paris de prendre conscience des enjeux portés par le Sommet Mondial de la société de l'information.

Nous avons donc entrepris plusieurs actions dans ce contexte, et je vais aujourd'hui, vous présenter plus en détail le contenu du dossier Sommet mondial de la société de l'information et le développement durable, inclus dans le numéro 137 de la revue de notre association – la revue TELECOM.

Il y a un an, je citais la phrase du mathématicien Von Neumann qui disais : Pourrons nous survivre à une technologie qui va plus vite que notre compréhension d'en comprendre les effets ? – bien sûr, aujourd'hui, cette interrogation garde tout son sens. Le développement durable de notre société de l'information est une idée simple derrière se cache une tâche énorme et complexe.

Dans la revue TELECOM, nous présentons Le sommet mondial de la société de l'information, et je ne détaillerai pas ici l'ensemble de la déclaration, mais je voudrais cependant rappeler les têtes de chapitre :

- Promotion d'un accès universel aux technologies de l'information

- Créer une culture de la cybersécurité

- Utilisation des TIC basée sur les règles de droit

- Sensibiliser et encourager les populations à bénéficier des avancées des TIC

- Innovation, créativité, partage du savoir et renforcement des capacités

- Respecter la diversité culturelle et religieuse tout en conférant une dimension éthique à la société de l'information

- Une nécessaire coopération sur le plan international

- Le rôle fondamental des médias dans la société de l'information

Bien sûr, l'ensemble de ces items peuvent conduire à un clash culturel ; Le fossé numérique entre le Nord et le Sud s'accroît. Notre responsabilité, en tant que représentants des pays du Nord est de mettre tous nos efforts pour développer les TIC dans les pays du Sud. C'est le rôle de chacun – Pouvoir Public, Associations, Opérateurs et Industriels.

Mais comment parler de développement durable dans le domaine des TIC sans évoquer la réduction de la Fracture Numérique. Je citerai, ici, des extraits de l'excellent article de Laurent Gille – professeur à Telecom Paris :

Avant de réduire la fracture numérique, il faut régler le niveau d'accès aussi bien des populations à faible revenu que des zones à faible densité. Il nous faut aussi régler le niveau des contenus et de la connaissance.

Internet est devenu de facto le réservoir des savoirs et des connaissances du monde.

Pourquoi accompagner le déploiement d'une technologie?

Dès qu'une nouvelle technique apparaît, son déploiement au sein d'une population et donc d'un territoire est rarement instantané. Il faut des années, voire des décennies, pour que la diffusion d'une nouvelle technique s'opère chez ses usagers potentiels: plus d'un siècle pour le téléphone fixe ou la voiture dans les pays développés. La motorisation privée plafonne toujours à 80% en France sans qu'on s'en offusque, car il

existe des réfractaires et il existe des transports en commun. Il y aura toujours des gens pour considérer Internet comme une poubelle informationnel, mais le non-choix impose la possibilité effective de choisir: l'offre doit être universelle si pour certains elle est effectivement essentielle. Il y a donc dans le déploiement des usages d'une nouvelle technologie une double question:

- Où se situe une sorte d'optimum de diffusion, notamment entre accès privé et accès public?
- Faut-il pour différentes raisons de nature sociale ou politique accélérer ou non la diffusion de cette technologie par rapport aux seuls mécanismes de marché?

En d'autres termes, quelle politique d'accès à cette technologie doit-on mettre en place, laisser faire, assister, déployer etc.? La question de l'accès est par ailleurs une question doublement gigogne:

- Accéder à un réseau pour accéder à une personne ou un contenu pour accéder à une connaissance ou un savoir etc. : où se situe le niveau de pertinence de la question et quelle est l'incidence de la profondeur à laquelle se pose cette question?
- Quelles discriminations dans l'accès doit-on ou peut-on tolérer, entre générations, entre niveaux éducatifs, entre groupes ethniques ou linguistiques, entre catégories socio-professionnelles, entre populations rurales et urbaines, entre nord et sud ? En d'autres termes, quelles inégalités d'accès de toutes sortes peut-on admettre?

Accès à la relation

Quelque soit la fin poursuivie (accès à une connaissance, un savoir, une relation, un marché...), il existe en général plusieurs moyens d'y accéder, dotés de coûts et d'efforts différents. Ainsi, communiquer une nouvelle peut se faire en se déplaçant, en écrivant ou en téléphonant. Il est des cas où ayant accès aux différents modes de communication, et indépendamment de questions économiques ou d'urgence, on vient à en choisir un préférentiellement compte tenu soit de la nature du message (carte de vœux), soit des aptitudes de son correspondant ou de ses aptitudes propres (par exemple, on ne sait pas écrire). A cela s'ajoute que, fonctionnellement, tel ou tel mode s'impose qui peut être économiquement inaccessible ou même indisponible.

Pour un individu donné, la pertinence de l'accès, même disponible (physiquement et économiquement) s'évalue aussi en fonction de ses pratiques et notamment de ce que l'on pourrait nommer ses habitudes. L'usage des SMS des personnes âgées est bien moindre que celui des jeunes. On conçoit donc que la question de la pertinence de l'accès soit délicate et se pose avant tout en matière d'accès collectif (accès universel) plus que d'accès individuel (service universel): permettre à quiconque d'accéder raisonnablement sans discrimination territoriale ou catégorielle aux services qui peuvent composer une partie de ce qu'on pourrait appeler son bien être.

A l'aune de cette question, intervient alors la hiérarchie des besoins dès lors que la puissance publique est sollicitée pour faciliter le déploiement d'un accès. En effet, si le marché est solvable, aucun problème d'accès ne doit se poser, sauf si l'industrie, se comportant en oligopole, limite l'accès pour augmenter sa profitabilité, ce qui n'est pas loin d'être le cas en matière de réseaux mobiles par exemple. Mais, s'il est

demandé à la puissance publique de favoriser le déploiement de l'accès sous une forme ou une autre, sensibilisation et formation aux usages, déploiement de réseaux, apprentissage, subventionnement de l'exploitation etc.), alors, apparaît un problème de choix budgétaire.

La pénétration extrêmement rapide de la téléphonie mobile dans les pays en développement le montre, tout comme l'explosion de l'activité des télécentres (accès collectifs au téléphone fixe): il existe un marché de masse de la téléphonie, y compris dans les pays aux plus bas revenus, mais il s'agit d'un marché de masse de petits consommateurs. Il est donc absolument nécessaire de savoir partager les accès entre ces petits consommateurs de façon à en réduire le coût d'usage: c'est ce que font les accès collectifs sur le fixe, c'est ce que fait de façon plus individuelle la téléphonie mobile qui mutualise mieux que le fixe les infrastructures d'accès.

Accès à la connaissance

Développer l'accès aux réseaux est un préalable à tout développement de l'accès aux contenus. Et développer l'accès aux réseaux est d'abord important pour maintenir et développer le lien social et professionnel avant que de développer l'accès à la connaissance et au divertissement.

Les usages les plus importants d'Internet sont le courrier électronique et le peer to peer: il s'agit là encore d'échanges interpersonnels et de partage. Le premier accent en matière de fracture numérique est donc à mettre sur le courrier électronique et en la matière, le sms constitue une alternative, certes plus frustrante, mais tout à fait essentielle dans bon nombre de contextes. On peut penser que les échanges de fichiers (musicaux, photographiques etc.) vont également s'accélérer avec les réseaux mobiles de nouvelle génération.

Cette question traverse toutes les réflexions sur la fracture numérique: faut-il privilégier l'accès aux réseaux ou la numérisation des contenus? Autant dans le sud, l'accès aux réseaux est toujours essentiel, car la fracture est avant tout relationnelle, autant dans le nord, si les contenus sont numérisés, c'est l'accès aux réseaux qui devient discriminant, autant, pourtant dans les deux cas, on ne peut éviter de se poser la question de la pertinence, de la qualité, de la quantité des contenus offerts. Numériser le patrimoine culturel des pays du sud devient primordial, favoriser la création de contenus qui font sens pour les populations est essentiel, développer les bons outils d'accès à ces contenus (pas uniquement les réseaux, mais les portails, les moteurs etc.) reste indispensable.

Le côté réseaux est finalement le plus simple à gérer, bien qu'il reste en la matière beaucoup de choses à faire. Ainsi, autoriser là où ce n'est pas encore le cas le partage des accès large bande (une borne WiFi-routeur derrière un accès xDSL),

Les pistes sont multiples mais nous pouvons en citer deux

Autoriser les cabines publiques privées sur réseaux mobiles.

Déployer les réseaux les plus adaptés aux zones concernées, notamment les réseaux radio et en dernier ressort les réseaux satellitaires pour initialiser une couverture, mais leur impact restera obligatoirement limité.

Notre revue TELECOM se devait aussi d'évoquer le réchauffement de la planète . Nous pourrions dire que les TIC n'ont que peu d'impact sur le réchauffement de la planète au contraire d'autres activités humaines pour lesquelles l'objectif est de maîtriser en prise directe les émissions des gaz à effet de serre par le biais des économies d'énergie et la production d'énergie . Mais c'est oublier le formidable impact que peuvent avoir l'avènement d'outils comme les courriels , l'Internet ou la visioconférence , en rendant les échanges humains plus faciles tout en minimisant les besoins de transports physiques .

La bonne nouvelle vient aussi des Industriels qui ont tout à fait compris et intégré le développement durable dans leurs actions . C'est un événement majeur dans la culture même des entreprises , qui se traduit par la garantie de la mise en œuvre d'actions concrètes au sein de l'entreprise , par la prise de conscience des enjeux environnementaux et sociaux liés à l'activité économique , et enfin par l'adoption d'une stratégie nouvelle devenant un challenge qui permettra d'œuvrer pour la satisfaction de toutes les parties prenantes dans leur ensemble .

Mesdames , Messieurs

Pour conclure , nous avons une longue route semée d'embûches vers le développement durable . Mais les TIC sont un formidable outil pour aller sur ce chemin .

Je voudrais former le souhait que le sommet mondial de la société de l'information qui se tiendra en Novembre prochain , ici même à Tunis , soit un succès important et marquant pour le développement durable et la réduction de la fracture numérique .